

UN GRAND EVENEMENT DE L'AUTOMNE: La Biennale de Paris abolit en 1973 la moindre censure

PARIS — Le mot "biennale" n'est entré que depuis quelques années dans le dictionnaire.

On l'a forgé pour désigner une manifestation ayant lieu tous les deux ans. Plusieurs biennales sont célèbres ; celle de Paris tient une place à part.

SOUS LE SIGNE DE LA LIBERTE.

La première Biennale de Paris eut lieu en 1959. Elle naquit sous le signe de la plus grande liberté. Le règlement spécifiait :

"La Biennale se propose de donner aux jeunes artistes l'occasion de présenter et de confronter leurs recherches dans l'esprit le plus indépendant. Elle doit donc rester largement ouverte aux initiatives les plus originales et, dans un esprit de haute compréhension, s'attacher à accueillir toutes les tendances. "

Dès l'origine, elle a été la seule véritable occasion pour les jeunes artistes venus du

monde entier, quelles que soient leurs techniques, de se confronter.

Cette rencontre fut bien accueillie par les critiques qui avaient, enfin, l'occasion de voir rassemblés les nouveaux courants et par le public étonné de découvrir, en une seule fois, tant de choses diverses.

C'est par ce très large accueil que la Biennale de Paris diffère des Biennales de Venise et de São Paulo consacrées à des artistes plus connus, comme la Documenta de Cassel où l'on impose des thèmes spécifiques.

PAS D'ARTICLE RESTRICTIF

Or, cette libérale Biennale se fait plus libérale encore. Certaines clauses viennent d'être changées afin de s'assurer qu'aucune censure, aucune sélection officielle ne puisse s'insérer.

On a supprimé, pour la prochaine Biennale, un article restrictif :

"Des œuvres considérées

comme offensantes pour la morale, les institutions, les sentiments religieux ou nationaux des différents pays pourraient être retirées."

A dire vrai, cet article était tombé en désuétude et l'on a vu, dans les précédentes Biennales, des manifestations susceptibles de "choquer le bourgeois" si le bourgeois pouvait encore se choquer....

Supprimées, aussi, les sélections nationales. Chaque gouvernement rassemblait ce qu'il envoyait à Paris. Choix éclairé, sans doute mais certains pays n'avaient—ils pas le souci de se faire représenter par ce qui leur paraissait plus beau, plus élaboré que par des tentatives plus audacieuses? Les éliminés protestaient contre ce qu'ils qualifiaient d'oppressions paternalistes."

Déjà, en 1971, un premier progrès avait été accompli dans ce sens: on ne présenta pas les œuvres pays par pays mais on les groupa suivant leurs tendances, ce qui est, d'ailleurs,

Par
Victor
Vincent

plus facile et plus intéressant pour les visiteurs.

LA MARCHE DU SIECLE

Ainsi, le nouveau règlement est simplifié:

"La huitième Biennale de Paris se compose, dans le domaine des arts plastiques, d'une présentation d'œuvres et d'une information sur l'activité artistique internationale. Le théâtre, la musique, la danse, le cinéma et toute autre forme d'expression pourront également y trouver place.

Il n'y a plus de "sélection of-

ficielle, nationale ou autre," à tout le moins sur le papier car il faudra bien endiguer le flot des envois; le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, qui abritera la Biennale, comporte, certes, de vastes salles, ce n'en est pas moins un espace limité. "

Alors, il a bien fallu nommer une commission internationale (composée de trois Français et de neuf membres étrangers) pour examiner six cents dossiers.

Elle a écarté, voulant donner leur chance au plus possible de débutants, les artistes déjà connus internationalement; elle s'est efforcé de ne rien rejeter de ce qui lui paraissait de qualité et dans la ligne des courants novateurs.

On a beau être libéral, voire révolutionnaire, on doit tenir compte de la place et des possibilités financières.

Bonne chance à cette Biennale qui fera rire les uns, hurler les autres mais qui indiquera à tous la marché du siècle.

Journal de Tehran
22 AOUT 1973